

Bulletin de la Société Botanique de France

ISSN: 0037-8941 (Print) (Online) Journal homepage: <https://www.tandfonline.com/loi/tabg17>

De L'influence Des Champignons Parasites Sur La Production De La Matière Amylacée Dans Les Feuilles

M. E. Mer

To cite this article: M. E. Mer (1877) De L'influence Des Champignons Parasites Sur La Production De La Matière Amylacée Dans Les Feuilles, Bulletin de la Société Botanique de France, 24:3, 125-127, DOI: [10.1080/00378941.1877.10827821](https://doi.org/10.1080/00378941.1877.10827821)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/00378941.1877.10827821>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 25



View related articles [↗](#)

M. Bonnet fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LES *EPHEDRA* DE LA FLORE FRANÇAISE, par M. Ed. BONNET.

A l'époque où parut la Flore de De Candolle, on ne connaissait en France qu'un seul représentant du genre *Ephedra* : c'était l'*E. distachya* L., plante commune sur le littoral de la Méditerranée et de l'Océan, et qui n'avait point échappé aux investigations de Gouan, de Tournefort et de Clusius. Quelques années plus tard, Villars, dans sa Flore du Dauphiné, signalait la présence d'un *Ephedra* aux environs de Sisteron; mais soit qu'il n'eût point remarqué les différences qui existaient entre la plante du littoral et celle des Alpes, soit qu'il eût trouvé ces différences trop faibles pour créer une espèce, Villars rapportait sa plante à l'*E. distachya*, nom qu'elle a conservé jusqu'à l'époque où MM. Grenier et Godron publièrent leur *Flore de France*.

Dans cet excellent ouvrage, M. Godron, saisissant le premier les caractères qui avaient échappé à Villars, sépare avec raison la plante du Dauphiné de l'*E. distachya* et, l'élevant au rang d'espèce, lui donne le nom d'*E. Villarsii*.

Aujourd'hui, grâce aux recherches de quelques botanistes infatigables, il faut ajouter aux deux espèces précédentes l'*E. helvetica* Mey., et porter ainsi à trois le nombre des *Ephedra* qui croissent en France.

Cette plante fut découverte il y a quelques années, par MM. J. H. Fabre et Th. Delacour, dans les départements du Gard et de Vaucluse, et presque à la même époque MM. Burle et Reverchon la récoltaient, l'un près de Sisteron, l'autre à la Roche-de-Blaye; mais ces botanistes, tout en constatant des différences notables, rapportaient néanmoins leur plante à l'*E. Villarsii* Gren. et Godr., et c'est sous ce nom qu'elle a été distribuée jusqu'à ce jour.

Hâtons-nous de le dire, ce n'est pas à nous que revient l'honneur d'avoir fait cesser cette confusion. C'est M. J.-B. Verlot, de Grenoble, qui le premier, en attirant notre attention sur la plante de Vaucluse et en nous signalant l'analogie qu'elle présente avec la plante du Valais, nous a mis sur les traces de la vérité.

Ayant eu, par suite de cette circonstance, l'occasion d'étudier les *Ephedra* de l'herbier du Muséum et ceux de l'herbier Grenier, nous avons constaté quelques caractères importants et quelques particularités curieuses, qui ne sont pas notés dans la *Flore* de MM. Grenier et Godron.

Nous avons donc pensé qu'il pourrait être utile d'entreprendre une révision des *Ephedra* de la Flore française, et c'est le résultat de nos observations que nous avons l'honneur de présenter à la Société.

EPHEDRA Tourn. *Instit.* p. 663, tab. 477 (L. Gen. 1136).

Fleurs dioïques; les mâles en chatons ovoïdes ou globuleux, sessiles ou pédonculés, réunis aux articulations; bractées (1) décussées plus ou moins connées à la base, formant un involucre bifide; une fleur à l'aisselle de chaque bractée, composée de deux bractéoles membraneuses, l'une antérieure, l'autre postérieure, connées à la base et formant un involucre bilobé; étamines réunies par leurs filets en une colonne souvent rameuse au sommet et qui au moment de l'anthère fait saillie hors de l'involucre; anthères sessiles ou très-brièvement stipitées, rarement 1-loculaire, le plus souvent 2-loculaires et quelquefois 4-loculaires, dressées, s'ouvrant à leur sommet par un pore. — Fleurs femelles solitaires ou géminées dans un involucre commun composé de 2 ou 3 rangs de folioles opposées en croix et connées à base; chaque fleur se compose d'une bractéole en forme d'utricule munie à son sommet d'une ouverture pour le passage du style. Ovule orthotrope, surmonté d'un style grêle, droit ou ondulé, terminé par un stigmate ligulé. — Fruit rougeâtre, bacciforme, composé d'une graine à test membraneux, enveloppée par les écailles internes de l'involucre devenues charnues. Embryon placé au centre d'un albumen charnu, à deux cotylédons libres et à radicule supère.

Arbrisseaux aphyllés, ayant l'aspect des Prêles; rameaux grêles, articulés, dressés ou couchés, opposés ou réunis en faisceaux et munis aux articulations de gaines épaisses, jaunâtres, bilobées au sommet.

Obs. — Les individus mâles et femelles sont très-inégalement distribués suivant les stations où on les observe: souvent on rencontre les deux sexes mélangés à peu près également dans la même localité (*E. distachya*); mais il n'est pas rare de ne trouver qu'un seul sexe dans une station, tandis que l'autre n'est connu qu'à plusieurs lieues de là, sans que pour cela la plante femelle reste stérile (*E. helvetica*). Dans d'autres cas enfin, on trouve bien encore les deux sexes réunis, mais les individus mâles sont incomparablement plus nombreux que les individus femelles, à tel point que la proportion entre les deux est souvent comme 100 : 1. (*E. nebrodensis*). Une remarque que je crois utile de consigner ici, et qui a été faite par

(1) Nous n'avons pas l'intention de disenter ici la signification morphologique accordée par les auteurs aux différentes parties de la fleur des Gnétacées, ce serait nous engager dans un débat qui nous entraînerait trop loin et pour lequel nous n'avons préparé aucun argument. Nous prévenons donc le lecteur que nous avons employé dans cette note, pour décrire les diverses parties de la fleur des *Ephedra*, les termes adoptés par M. Parlatore dans sa *Monographie des Gnétacées* (in DC. *Prodr.*, t. XVI, p. 352) sans que, par suite de l'usage que nous avons fait de ces mots, nous ayons eu l'intention de trancher la question de la gymnospermie ou de l'angiospermie de ces plantes. (Consultez à ce sujet les mémoires publiés par MM. Blume (in *Rumphia*, IV, 1, t. 176), Tulasne (in *Ann. sc. nat.* 4^e série, t. XV, p. 110), et Van Tieghem (in *Ann. sc. nat.* 5^e série, t. X, p. 290).

tous ceux qui ont recueilli des *Ephedra* sur place, ou qui les ont étudiés sur le sec, c'est que l'individu mâle est toujours plus grêle et plus allongé que l'individu femelle : c'est un caractère dont il faut tenir compte dans la détermination des espèces.

Quant à l'aire de dispersion de ces plantes, elle est, en ce qui concerne la France, assez facile à limiter. L'*E. distachya* côtoie le littoral de la Méditerranée, dont il ne s'écarte que fort peu ; arrivé au niveau des Pyrénées, il suit les côtes d'Espagne, et nous le retrouvons ensuite sur le rivage de l'Océan, qu'il remonte assez exactement jusqu'à l'embouchure de la Vilaine ; au delà de cette rivière il devient de plus en plus rare, et disparaît complètement vers le 48° de lat. N. Les *E. helvetica* et *E. nebrodensis* semblent cantonnés dans le bassin du Rhône et de son affluent : la Durance ; toutefois le premier, dont la limite septentrionale paraît être le Valais, se retrouve dans les Alpes Cottiennes, aux environs de Suze (Rostan!), et l'*E. nebrodensis* s'écarte un peu, à l'ouest, des limites que nous indiquons, pour remonter jusque dans l'Aveyron, aux environs de Milhau.

ANALYSE DES ESPÈCES.

A. Individus mâles.

- | | | | |
|---|---|--|------------------------|
| 1 | { | Chatons longuement pédonculés..... | <i>E. distachya.</i> |
| | { | Chatons sessiles ou presque sessiles..... | 2 |
| | { | Chatons ovoïdes allongés, composés de 6 à 10 fleurs ; rameaux épais, d'un vert gai, fortement striés-rugueux, couchés ou radicans ; gaines à tube droit, long de 2 à 3 millim..... | <i>E. helvetica.</i> |
| 2 | { | Chatons globuleux, composés de 4 à 6 fleurs ; rameaux grêles, d'un vert sombre, moins fortement striés-rugueux, quelquefois complètement lisses, dressés, jamais radicans ; gaine à tube évasé, long de 1 millim. à 1 millim. 1/2..... | <i>E. nebrodensis.</i> |

B. Individus femelles.

- | | | | |
|---|---|--|------------------------|
| 1 | { | Chatons biflores ; style long, saillant hors de l'involucre ; rameaux épais couchés ou radicans ; gaine à tube droit..... | 2 |
| | { | Chatons uniflores ; style court, peu saillant ; rameaux grêles, jamais couchés ni radicans ; gaine à tube évasé au sommet..... | <i>E. nebrodensis.</i> |
| | { | Chatons longuement pédonculés ; style droit ; rameaux d'un vert glauque..... | <i>E. distachya.</i> |
| 2 | { | Chatons sessiles ou à pédoncules très-courts ; style ondulé tortueux ; rameaux d'un vert gai..... | <i>E. helvetica.</i> |

E. DISTACHYA L. Spec. (éd. 1), 1040. — Gouan, *Hort. Monspel.* 510, *Fl. Monspel.* 429. — Lamk, *Encycl.* VIII, p. 277 (excl. syn. pl.) ; *Fl. Fr.* II, p. 237. — DC. *Fl. Fr.* III, p. 281. — Loisel, *Fl. Gall.* II, p. 352. — Dub. *Bot. Gall.* I, p. 432. — Lapeyr. *Pl. Pyren.* 609. — Benth. *Catal.*

Pyren. 76. — Salis Marschins, *Enum. pl. Corsic.* (in *Flora*, 7, bleibl. II, p. 1). — Risso, *Hist. nat. Nice*, II, p. 459. — Reich, *Fl. excuss.* n° 947. — Koch, *Syn.* (éd. 2), 764 (p. p.). — Gren. et Godr. *Fl. de France*, III, p. 160. — Boreau *Fl. centr.* (éd. 3), II, p. 592. — De Pouzols, *Fl. Gard*, II, p. 337 (p. p.). — De Marsilly, *Cat. pl. Cors.* 136. — Lloyd, *Fl. Ouest* (éd. 3), 289. — Loret et Barrand, *Fl. Montpell.* 611. — *Uva marina Monspeliensium*, Lobel. *Ic.* 796. — *Polygonum bacciferum maritimum minus*, C. Bauhin, *Pin.* 15. — *Ephedra maritima minor* Tourn. *Inst.* 633. — Magnol, *Bot. Monspel.* 208. — Gerard, *Fl. Galloprov.* 554. — *E. vulgaris*, Rich. *Conif.* 26 (p. p.). — C. A. Mey. *Ephedr.* (in *Acad. sc. Pétersb.* 6^{sér.}, t. V, p. 270 (1849). — Endl. *Conif.* 256. — Carrière, *Conif.* (éd. 2), 768 (excl. loc. et not.). — Philippe, *Fl. Pyrén.* II, p. 273. — Willk. et Lang. *Fl. hispan.* I, p. 24. — Parl. in DC. *Prodr.* XVI, p. 354 (p. p.).

ICON. — Barrelier, t. 731, fig. 2, ♂ (haud bona) et 732, f. 3 ♂. — Lamk, *Encycl.* t. 830, fig. 2 (♂ haud bona). — Rich. *Conif.* t. 4 (excl. fig. a). — Rchb. *Icon.* t. 539, f. 1148 (♂ haud bona). — Cuzin, *Herb. fl. Fr.* t. XX, t. 1.

EXSICC. — Billot, n° 2535. — Soc. Dauphinoise, n° 961.

Chatons mâles ovoïdes allongés, *longuement pédonculés*, disposés par 2 et le plus souvent par 3 aux nœuds des rameaux ; pédoncules ordinairement *aussi longs* ou plus longs que les chatons, continus ou articulés. Chatons femelles dressés ou réfléchis, opposés, solitaires ou géminés, *longuement pédonculés*, à pédoncules continus ou articulés, *égalant* ou *dépassant la longueur du chaton*. Involucre à folioles obtuses, contenant deux fleurs ; style *droit*, long de 1 1/2 à 2 mill., dépassant les folioles de l'involucre au moment de l'anthèse. Fruit globuleux, rouge, d'une saveur sucrée, légèrement acide. Tige ligneuse, *flexible*, émettant des rameaux couchés et quelquefois radicants ; rameaux nombreux, opposés, *d'un vert glauque*, fortement striés en long et très-rugueux, munis aux articulations de gaines à tube droit presque aussi large que long (2-3 mill.), bilobé, à lobes obtus ; articles longs de 3 à 4 cent. Arbuste de 2 à 4 décim., formant des buissons lâches et étalés à la surface du sol. — 3 Fl. mai-juin. Fr. août-septembre.

α. *subtristachya*. C. A. Mey, *l. c.* Chatons réunis le plus souvent par 3 au sommet d'un pédoncule commun.

HAB. — Sables maritimes du littoral de la Méditerranée et de l'Océan, depuis Nice jusqu'à la Vilaine, commun dans toute cette région ; se retrouve dans le Morbihan, devient rare dans le Finistère (Lloyd). Ile Rousse (Bernard) !, Calvi (de Marsilly) (Corse) ; étang de Berre, près Martigues (Bouches-du-Rhône) (Roux) ! ; Cette ! ; Pérols ! ; Canet (Pyrénées-Orientales) (Philippe) ; ile Sainte-Lucie (Pourret) ! ; le Croisic ! ; les Sables-d'Olonne ! ; Luçon (Gaudefroy) ! ; ile de Noirmoutier (Dubouché ! Guépin !) ; Quiberon

(Grenier)!; Etel (Morbihan) (Lenormand!); île d'Hædic (Morbihan) (Sirodot)!

Obs. — Contrairement à l'exemple donné par M. Parlatore dans sa *Monographie des Gnétacées* (*loc. cit.*), nous n'avons pas adopté le nom d'*E. vulgaris* créé par Richard, dans son *Mémoire sur les Conifères* (*loc. cit.*), nom sous lequel cet auteur comprend certainement plusieurs espèces, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen des planches jointes à son mémoire. Nous ne prétendons pas, cependant, que le nom linnéen réponde à un type unique et parfaitement déterminé; mais entre ces deux dénominations, vicieuses toutes deux, il faut évidemment adopter la plus ancienne. Du reste, M. Parlatore, réunissant en une seule plusieurs espèces distinguées par ses prédécesseurs, il était juste qu'il suivît en pareil cas l'exemple de Richard, mettant de côté une dénomination qui, pour lui, ne répond qu'à une variation de la plante, pour lui substituer une appellation vague et plus générale.

E. HELVETICA. — C. A. Mey. *Monogr. Ephedr.* 277. — Gren. et Godr. *Fl. Fr.* III, p. 161, note. — Endl. *Conif.* 238. — Carrière, *Conif.* (éd. 2), 774. — Fauconnet, *Excurs. botan.* 123. — *Ephedra*... Haller, *Hist. Stirp. Helvet.* II, p. 823 (exclus. syn. plur.); *Enum. Stirp. Helvet.* 145 (exclus. syn. mult.). — *E. distachya* Gaud. *Flor. Helvet.* VI, p. 304 (exclus. syn. mult.). — Koch, *Syn.* (éd. 2), 764 (p. p.). — De Pouzols, *Flor. Gard.* II, p. 337 (p. p.). — Palun, *Catal. pl. Avignon*, 132 (non L.). — *E. vulgaris* Parl. in DC. *Prodr.* XVI, p. 354 (p. p.).

Icon. — C. A. Mey. (*loc. cit.*), tab. 8, fig. 10.

EXSICC. — Schl. *Ser. pl. Alp. exs. cent.* 4, n° 371. — Reliq. Mailleancæ, n° 2046 ♂. — Soc. Vogeso-Rhen. (ann. 1868) ♀ (sub. *E. distachya*). — Soc. Dauphinoise, n° 574 ♂ et 1370 ♀.

Chatons mâles ovoïdes allongés, composés de 6 à 10 fleurs, sessiles ou presque sessiles, opposés ou plus souvent comme verticillés autour des nœuds. Chatons femelles dressés, sessiles ou à pédoucules continus très-courts, égalant à peine la moitié de la longueur du chaton. Involucre à folioles obtuses, arrondies au sommet, contenant deux fleurs. Style filiforme, long de 2 millim., flexueux. Tige ligneuse, couchée, émettant des branches qui rampent à la surface du sol; rameau d'un vert gai, dressés, fortement striés, scabres-tuberculeux; gaines à tube droit presque aussi large que long (2 millim.), à lobes ovales obtus; articles longs de 4 cent. et plus. Arbrisseau de 2 à 3 décim. ayant l'aspect d'un *Equisetum variegatum*. — ♂ Fl. mai-juin. Fr. juillet-août.

HAB. — Montagnes du Dauphiné et du Gard: le Montagnet, près Ville-neuve-lez-Avignon (Gard) (J. H. Favre) ♀!; Orange (Th. Delacour) ♂!; montagne de la Baume, près Sisteron (Burle) ♂!; Annot ♂!, mont Ribiers ♂! près la Roche-de-Blaye (Reverchon); rochers au midi d'Embrun,

Fabrègues? Saint-Jean de Védas? (Hérault) (Loret, *loc. cit.*, sub *E. distachya*).

Obs. — Cette espèce, que plusieurs botanistes réunissent à tort à l'*E. distachya*, en est cependant bien distincte : par ses chatons sessiles ou très-brièvement pédonculés, par son style plus long et flexueux, par la couleur de ses rameaux et par son port, qui est caractéristique et permet de la reconnaître à distance.

La station de cette plante, à Villeneuve-lez-Avignon, présente un fait intéressant à noter; elle se trouve sur le calcaire néocomien, bordant le littoral de l'ancienne mer de molasse, et, chose remarquable, il n'existe à Villeneuve que des individus femelles, tandis qu'à Orange, au contraire, il n'y a que des individus mâles; et cependant la plante femelle fructifie abondamment chaque année : des graines rapportées au Jardin botanique de Paris par M. B. Verlot ont parfaitement germé et donné naissance à des individus qui existent encore aujourd'hui dans les cultures du Muséum.

La fécondation de la plante de Villeneuve par celle d'Orange nous semble difficile à admettre, en raison de la distance qui les sépare, et même en tenant compte de l'action du vent ou du concours des insectes. Parmi les nombreux échantillons récoltés à Villeneuve, que nous avons examinés, nous n'en avons pas rencontré un seul qui fût monoïque ou hermaphrodite; nous supposons donc qu'il doit exister dans le voisinage de l'individu femelle quelques pieds mâles, bien que M. Th. Delacour n'ait pu en constater la présence.

Du reste, ce cantonnement des sexes dans des localités différentes est assez fréquent chez l'*E. helvetica*, et il n'existe, à notre connaissance, que la localité classique du Valais, où les deux sexes sont réunis, et encore les individus mâles sont-ils incomparablement plus nombreux que les individus femelles. En France nous ne connaissons, jusqu'à présent, la plante femelle qu'à Villeneuve; tous les échantillons venant d'autres localités, que nous possédons en herbier ou qui nous ont été communiqués, sont des individus mâles.

E. NEBRODENSIS. — Tineo in Guss. *Syn. Fl. Sicul.* II, p. 638. — Parlat. *Fl. Ital.* IV, p. 106, et in DC. *Prodr.* XVI, p. 357. — Bertol. *Fl. Ital.* X, p. 304 (excl. syn. mult.). — Moris, *Fl. Sard.* III, p. 557. — *Equisetum nebrodense fruticosum, densis setis*, etc. Cup. *Hort. Cath.* 62; *Tragus, sive uva marina major*, Cup. (*l. c.*) *suppl.* alt. 89. — *E. distachya* Vill. *Pl. Dauphiné*, III, p. 816 (non I.). — *E. fragilis*, Moris, *Stirp. Sard. Elench.* II, p. 9 (non Desf.). — *E. Villarsii* Gren. et Godr. *Fl. Fr.* III, p. 161. — Carrière, *Conif.* (éd. 2), 770. — J.-B. Verlot, *Cat. pl. Dauphiné*, 311. — *E. equisetiformis* Webb, *Phyt. Canar.* III, p. 275. — *E. Scoparia* Lang. *Prodr. Fl. Hisp.* I, p. 24. — Wilkom. et Lang. *Fl. hisp.* I, p. 24.

Icon. — Cuzin, *Herb. fl. Fr.* t. X, tab. 2 (mala).

Exsicc. — Billot, n° 3901.

Chatons mâles *petits, globuleux, sessiles*, réunis par 2 ou 3 aux nœuds, composés de 4 à 6 fleurs; 4 à 8 étamines sessiles ou les supérieures à peine stipitées, réunies en une colonne qui fait à peine saillie hors de l'involucre. Chatons femelles solitaires, opposés, *sessiles ou très-brièvement pédonculés*, à pédoncules continus égalant à peine la moitié de la longueur du chaton; involucre à folioles obtuses, ne contenant qu'une seule fleur; style droit très-court (long de 1/2 à 1 millim.), dépassant à peine l'involucre. Tige ligneuse, *non flexible, dressée, tortueuse*; rameaux nombreux, *d'un vert sombre, opposés ou fasciculés, dressés, grêles, filiformes*, lisses ou rugueux, *jamais couchés ni radicans*; articles longs de 2 cent. au plus munis d'une *gaine très-courte (1 1/2 millim.) évasée à son sommet*, à lobes très-courts, obtus arrondis. Arbuste de 1 à 2 décim., ayant l'aspect d'un Pin d'Alap rabougré. — 5 Fl. mai-juin. Fr. août-septembre.

HAB. — Murs de la citadelle de Sisteron (Villars) (Godron)!; Valernes (Chaix in herb. Villars ex J.-B. Verlot), Annot ♀ (Reverchon)! (Basses-Alpes); Baumes, près Orange (Reverchon)!, vallée de l'Yeuse, commune de Mérindol (Achintre)!, montagne Saint-Jacques, près Cavaillon (Th. Delacour)! (Vaucluse); chaîne des Alpes, près Aygières (Roux)!, Saint-Remi de Provence (Th. Delacour)!, mont Peuzin, montagne de Cordes, près Arles (Roux et Derbès)! (Bouches-du-Rhône); Gizors, près Crest (P. Eugène)!, environs de Montélimart (Villars) (Drôme); Millau (de Valon)! (Aveyron).

Obs. — Cette espèce se distingue nettement des deux précédentes, par ses chatons mâles globuleux du double plus petits, par ses chatons femelles uniflores, à style très-court; par ses tiges dressées, jamais couchées ni radicales; par ses rameaux beaucoup plus grêles, à articles moins longs; par ses gaines plus courtes évasées au sommet. Elle se distingue en outre, de l'*E. distachya* par ses chatons mâles sessiles; de l'*E. helvetica*, par ses chatons mâles de moitié moins gros, par ses fleurs femelles solitaires, par la forme de ses gaines, par ses rameaux d'un tiers moins épais, d'un vert sombre à articles plus courts, etc.

Nous avons identifié la plante décrite par M. Godron (*loc. cit.*) avec l'Espèce de Tineo, et nous avons dû, par suite de cette réunion, adopter le nom d'*E. nebrodensis* comme étant le plus ancien. C'est M. Parlatore qui le premier, dans son *Flora italiana (loc. cit.)* a fait ce rapprochement, et nous devons reconnaître qu'il était juste. En effet, M. Godron, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans sa description, n'a créé son espèce que sur des individus mâles qui, comme nous l'avons fait observer plus haut, sont toujours plus grêles que les individus femelles; de plus, les caractères tirés de la forme des gaines, de la dimension des articles et de l'absence de rugosités, caractères qui peuvent s'appliquer à la plante mâle de Sis-

teron, ne se retrouvent pas avec la même invariabilité chez les individus provenant d'autres localités : ainsi, la plante de Mérindol et celle de Millau ont les tiges presque aussi rudes que celles de l'*E. helvetica*, sans que cependant on puisse les rattacher à cette dernière espèce. Malgré tout le soin que nous avons apporté dans l'étude comparative de la plante de France, avec les échantillons d'*E. nebrodensis* recueillis aux environs de Palerme, par Moris, nous n'avons pu trouver aucun caractère important sur lequel on puisse s'appuyer pour différencier les deux plantes ; ce sont même les divers aspects que revêt l'*E. nebrodensis* suivant les localités, qui sont l'origine des espèces créées par MM. Webb et Lange pour les formes qui habitent les Canaries et l'Espagne, formes qu'il faut nécessairement réunir à l'*E. nebrodensis* et qui, suivant nous, ne méritent même pas le nom de variétés.

Enfin nous ajouterons que l'*E. græca* Mey. (*loc. cit.*), d'après la description originale et les échantillons du mont Parnon envoyés par M. Helldreich au Muséum de Paris, ne nous a pas paru différer notablement de l'*E. nebrodensis*, dont il ne constituerait, suivant nous, qu'une simple variété. Cependant M. Parlatore, dans le *Prodrome*, a identifié l'*E. græca* avec l'*E. procera* Mey. ; nous n'avons pas étudié cette dernière plante, notre intention étant de nous occuper spécialement des espèces françaises, nous ne pouvons donc pas porter un jugement définitif et nous faisons toutes nos réserves sur ce sujet. Au reste, dans le cas où l'*E. græca* devrait être réuni à l'*E. nebrodensis*, cette réunion n'aurait pour nous qu'une importance secondaire, ce ne serait qu'un nom de plus à ajouter à la synonymie déjà si nombreuse de l'*E. nebrodensis*.

M. de Seynes fait remarquer que lorsqu'il est question de fécondation à distance, il faut tenir compte de la direction habituelle du vent. Ainsi la fécondation de l'*Ephedra* d'Orange à Villeneuve, dont vient de parler M. Bonnet, pourrait s'expliquer par le vent du nord qui souffle fréquemment dans cette région.

M. Cornu dit qu'on doit faire entrer en ligne de compte pour la fécondation à distance l'action des insectes. Il a été publié, en Allemagne, un ouvrage renfermant l'énumération des insectes qui aident à la fécondation et qui probablement, dans beaucoup de cas, paraissent pouvoir transporter le pollen d'une fleur à une autre. Le nombre de ces insectes est très-considérable. M. Delpino d'abord, et M. Strasburger ensuite, ont constaté à l'orifice des ovules, dans les Conifères, lors de la fécondation, la présence d'une gouttelette de liquide qui sert à retenir le pollen, et qui, en se retirant, l'entraîne dans la chambre pollinique. M. Bonnet dit tenir de M. Poisson que, pendant l'anthèse, le sommet du style des *Ephedra* est garni d'une goutte de liquide paraissant destinée à fixer le pollen.

M. Poisson ajoute qu'ayant à plusieurs reprises enlevé cette goutte, il l'a constamment vue se reformer peu de temps après.

M. Duchartre rappelle, à l'appui de l'hypothèse favorable à l'action du vent, les deux Dattiers si souvent cités de Brindes et d'Otrante.

M. Cornu fait remarquer que certains insectes ne s'arrêtent pas toujours sur une seule plante. Ainsi le *Sphinx Convolvuli* se pose sur le *Convolvulus* et le *Petunia*.

M. Eug. Fournier annonce que M. Parhazard, ancien instituteur, a découvert dans le département de la Vienne une espèce de la région méditerranéenne qu'on ne se serait guère attendu à y rencontrer, l'*Allium siculum* Ucria. Ce fait intéressant est consigné dans une lettre adressée, il y a quelque temps, à M. Cosson par M. Contejean, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers.

Cette espèce a formé pour Lindley le type d'un nouveau genre que les caractères d'insertion, fournis par ses étamines et ses ovules, paraissent devoir, dit-il, faire adopter, à meilleur titre même que bien d'autres genres généralement acceptés aujourd'hui.

Il en résulte la synonymie suivante, établie par M. Fournier de concert avec M. Cosson et avec le secours de sa riche bibliothèque :

NECTAROSCORDUM Lindl. *Bot. Reg.* (1836), tab. 1912 (in textu 1913); *Endl. Gen.* n. 1137 1/2.

Petalis difformibus, 3 intermediis subcordatis; staminibus perigynis; ovario in receptaculo semi-immerso, depresso; stylo terminali; ovulis e fundo loculorum nascentibus; poris 3 mellifluis in vertice dissepimentorum crassissimorum.

NECTAROSCORDUM SICULUM Lindl. *loc. cit.* *Parl. Fl. ital.* II, 584.

Allium siculum Ucria *Pl. ad Linn. opus add.* n. 7, in *Opusc. di aut. sic.* VI, p. 250. — Tineo *Pug. prim. pl. rar. Sic.* I, p. 9, n. 7. — Bertol. *Lucubr.* 11. — Moris *Stirp. sard. Elench.* I, 46. — Guss. *Prodr. fl. sic.* I, 398: *Suppl.* I, 97; *Syn. Fl. sic.* I, 385. — Colla *Herb. Ped.* V, 384, n. 30. — Don *Monogr.* 83 et in *Sweet Fl. Gard.*, ser. 2, tab. 349. — R. S. *Syst.* VII, 1119, 1726. — Kunth *Enum.* IV, 457. — Bertol. *Fl. ital.* IV, 61. — G. G. *Fl. Fr.* III, 212.

Trigonea sicula Parl. *Giornale l'Occhio*, ann. 1839, p. 161, et *Pl. nov.* p. 28.

Moly flore subviridi Bocc. *Ik. et Descr.* 62, tab. 33, f. 1. — Moly minus præaltum flore campanulato repando e viridi purpureo, odore viroso Cup. *Hort. cath.* 147. — *Allium floribus e luteo virescentibus* Tourn. *Inst.* I, 383.